



Monsieur le Président du Comité Technique Local de La Loire

L'ensemble des OS de La Loire sont conviées à un CTL le 17 novembre 2020 qui a pour premier point à l'ordre du jour la validation du NRP dans notre département AU 1/01/2021.

Toutes les organisations syndicales nationales portent depuis plusieurs semaines une demande de suspension voire de retrait des réformes engagées dans le contexte de la crise sanitaire.

Une situation aussi exceptionnellement dégradée et des agents subissant en permanence des restructurations ne justifieraient-ils pas à minima la suspension des réformes engagées à la DGFIP ?

Les agents n'ont-ils pas suffisamment de choses à gérer en cette période compliquée, continuité de l'État, soutien à la vie économique et financière du pays, service au public... pour ne pas en rajouter ?

Lors de la visioconférence du 29 octobre 2020 avec le Directeur Général, les OS signataires ont de nouveau demandé cette suspension.

La réponse a été encore une fois négative.

POUR LES REFORMES PAS DE CONFINEMENT

Dans ce contexte, Nous ne participerons pas à la première convocation de ce CTL afin de protester vigoureusement contre la mise en oeuvre du NRP dans La Loire.